



Entrée en vigueur des dispositions pour l'acquisition d'offres infonuagiques pour les organismes municipaux

Québec, le 10 février 2017 – La Direction générale des acquisitions (DGACQ) du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) désire informer les organismes municipaux de l'adoption, le 6 décembre 2016, du projet de loi n° 120 intitulé : « Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale », entré en vigueur le 7 décembre 2016 (chapitre 30).

Les articles 3 et 4 de cette loi modifient respectivement la Loi sur les cités et villes et le Code municipal du Québec afin de permettre aux municipalités de conclure des contrats de gré à gré, sous certaines conditions, avec tout fournisseur ou prestataire de services infonuagiques qui est partie à une entente-cadre conclue avec le CSPQ. Les articles 5, 6 et 8 de cette loi modifient également, au même effet, la Loi sur la communauté métropolitaine de Montréal, la Loi sur la communauté métropolitaine de Québec et la Loi sur les sociétés de transport en commun.

Pour consulter l'ensemble des modalités applicables aux offres infonuagiques des fournisseurs, leurs caractéristiques techniques ainsi que les prix, veuillez consulter le guide d'achat, accessible par le biais du Portail d'approvisionnement (<http://www.portail.approvisionnement-quebec.gouv.qc.ca/>), à la section « Catalogue », sous la rubrique « Technologies de l'information (Catalogue d'offres infonuagiques) », « Infonuagique - Courriel ». Prenez note qu'il faut être abonné au Portail d'approvisionnement pour pouvoir bénéficier de ce service.

Vous pouvez prendre connaissance du Guide d'utilisateur sans avoir à vous authentifier sur le portail à l'adresse <http://www.portail.approvisionnement-quebec.gouv.qc.ca/achats-regroupes/quoffre-le-catalogue/> sous la rubrique « Technologies de l'information (Catalogue d'offres infonuagiques) », « Infonuagique - Courriel ».

Pour toute information concernant le Portail d'approvisionnement, veuillez communiquer avec le personnel du service à la clientèle de la DGACQ au 418 643-5438 ou sans frais au 1 888 588-5438, ou par courriel à ser.clientele@cspq.gouv.qc.ca. Pour toute question concernant le Courtier, veuillez communiquer par courriel à courtier.infonuagique@cspq.gouv.qc.ca.

Source : Karine Nicole St-Gelais, conseillère en acquisition
Service des acquisitions en technologies de l'information